

Monsieur le ministre de l'Économie Numérique et des Nouvelles Technologies de l'Information,

Madame la ministre de la réforme des institutions

Mme et Messieurs les membres du Comité de Coordination de FRATEL,

Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP Gabon),

Mesdames et Messieurs les membres de FRATEL, Chers collègues et homologues,

Distingués partenaires de FRATEL et des Autorités de Régulation,

Distingués invités, Mesdames et Messieurs en vos rangs, grades et qualité, toute préséance respectée,

Qu'il me soit permis avant tout propos, d'exprimer ma gratitude aux membres du FRATEL pour la confiance placée en notre personne, à la l'ARPCE et à la République du Congo, en qualité de Président de FRATEL 2024. Ma gratitude va aussi à l'endroit des délégations qui nous font l'honneur de leur présence à la 22ème réunion annuelle de FRATEL. Tout cela témoigne de notre engagement constant envers notre organisation dont l'objectif est d'assurer une régulation harmonieuse enrichit par nos diverses expériences, une régulation qui réponde aux besoins des consommateurs, satisfasse les exigences de nos opérateurs, et tout en prenant en compte les intérêts des pouvoirs publics.

Ainsi, je voudrais saluer la qualité de la coopération entre nos gouvernements qui renforce davantage la coopération au sein de notre organisation, tout en soulignant leur engagement pour le développement du secteur des télécommunications. C'est pourquoi, représentant la République du Congo autour de ce rassemblement des régulateurs étatiques francophone, je tiens en tant président à rendre hommage à mon président, le Président de la République du Congo pour son engagement pour le développement des secteurs des communication électronique et des postes illustré par des actions d'accélération de la connectivité des plus de 200 localité en 3 ans.

C'est aussi pour moi l'occasion de rendre hommage à Son excellence le général Brice Oligui Nguema, Président de la république Gabonaise pour avoir validé la tenue de notre 22<sup>e</sup> réunion annuelle ici en terre gabonaise et pour l'accueil chaleureuse et l'attention que nous avons reçu depuis notre arrivée

C'est avec une grande émotion que je prends la parole, ici à Libreville, devant cette assemblée, pour dresser un bilan d'une année qui a été pour moi très enrichissante.

En tant que Président de FRATEL 2024, j'ai eu l'immense honneur d'exécuter le plan d'action pour l'année 2024 adopté lors de la 21eme réunion annuelle qui s'est tenue les 25 et 26 octobre 2023, à Rabat, au Royaume du Maroc. Je voudrais m'arrêter un instant pour saluer le président de l'ANRT, Mon frère Mr Az El Arabe Hassibi dont l'héritage de la présidence a facilité l'exercice de notre mandat.

La régulation est un travail complexe comme là si bien défini le slameur

Intérêt de l'état

Gain des opérateurs

Profit des consommateur

Nous sommes en face tjrs des différentes évolutions technologiques et la vitesse de transition technologies

Nous les arbitres secteurs devons tjrs être prêt comme ceux qui ont l'obligation de tout savoir et de tout anticiper .... Tout en accompagnons nos états et nos gouvernements à se moderniser vers ce monde devenu totalement digital

Voilà pkoi , au cours de cette réunion, il avait été décidé que l'action du réseau en 2024 porterait sur l'« Économie de la donnée, paiements mobiles : quels enjeux de régulation technico-

économiques ? » et « Quels modèles d'affaires et quelles stratégies des opérateurs télécom, dans le futur ? », sans oublier l'implémentation d'un outil en ligne, ouvert aux membres du réseau et présentant la couverture et la qualité des services mobiles de chaque Etat membre.

C'est ainsi que le 21eme séminaire de Fratel, qui s'est tenu les 21 et 22 mai 2024 à Lomé au TOGO a été l'occasion, pour les membres du réseau FRATEL, les associations des consommateurs et les autres acteurs de l'écosystème présents, d'échanger sur les nouveaux enjeux en matière de données et d'évoquer les paiements mobiles, notamment les mesures pour la mise en place de l'interopérabilité, afin de faciliter l'émergence d'un marché inclusif. Ce séminaire a été aussi l'occasion de mettre en ligne officiellement l'outil FRATEL sur la représentation de la couverture et la qualité de service mobiles.

Autres activités menées lors durant cette année , fut un atelier de travail FRATEL-GSMA, organisé en marge du Mobile World Congres de Barcelone, qui a permis d'échanger sur la mise en place concrète des relations entre la GSMA et le réseau fratel mais aussi sur « l'Indice des Nations Numériques », devant mesurer le niveau d'adoption des services numériques en Afrique et sur « l'Indice de la Politique Numérique et de la Réglementation (DPRI) » qui, lui, mesure l'efficacité de la réglementation. Une rencontre, cette fois-ci informelle et entre les membres du réseau a eu lieu en marge du Colloque Mondial des Régulateurs (GSR), tenu à Kampala en Ouganda du 1er au 4 juillet 2024. Dans la même logique, le FRATEL a entrepris en 2024 des démarches auprès de l'Union Internationale des Télécommunications, l'invitant à une participation systématique aux réunions de notre réseau.

En ce qui concerne la 22eme réunion annuelle, qui se tient aujourd'hui, à Libreville elle va nous permettre d'échanger sur les impacts des évolutions technologies, notamment sur l'impact de l'intelligence artificielle sur l'exploitation des réseaux et la fourniture de services de communications électroniques. Nos échanges porteront également sur les transformations attendues des régulateurs et la nécessité d'améliorer la collaboration entre les régulateurs et les acteurs d'autres secteurs parties prenantes des enjeux de l'intelligence artificielle.

Pour l'année 2025 je vous invite à garder ce dynamisme et cette volonté à établir et à renforcer la collaboration et les échanges entre les membres de FRATEL. Il est impératif de pérenniser la mission de notre réseau qui est de promouvoir l'échange d'informations, de contribuer aux efforts de formation, à la coordination et la coopération technique entre ses membres, ainsi que de contribuer à l'étude de toute question relative à la régulation des télécommunications.

Avant de clore mon propos, je tiens à exprimer une reconnaissance particulière aux acteurs clés ayant contribué à la réussite des travaux du réseau FRATEL durant ce mandat, de manière générale à l'ensemble des membres de FRATEL et de façon particulière, à Mme Laure de LA RAUDIERE, Présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (ARCEP) de France et à M. El Arabe Hassibi DG de l'ANRT Maroc, à mon chers M. Luc TAPPELLA, Directeur de l'Autorité luxembourgeoise de régulation (ILR). Et sans oublié notre indéfectible secrétariat exécutif du Fratel , le duo le plus connu de notre association Antoine et Julien pour leur assistance . Je leur rends à tous un hommage déférent pour leur engagement sans faille et leur détermination à faire progresser nos initiatives communes.

Je remercie également mon équipe de l'ARPCCE Congo, dont le soutien indéfectible a été un pilier essentiel dans toutes nos réalisations car nous avons assuré en parallèle la présidence de L'artac et du Fratel . Enfin, je ne pourrais terminer mes propos sans remercier l'Autorité de Régulation hôte et son Président, Mon cher Celestin KADJUDJA, pour leur accueil chaleureux et leur gestion remarquable de cet événement. Je souhaite plein succès pour notre réunion.

Vive la Francophonie !

Vive le FRATEL,

Je vous remercie

